

Les MFR-CFA Normandie

35 sites 1150 apprenti(e)s 11 secteurs de formation

APPRENTI(E), UN(E) SALARIÉ(E) À PART ENTIÈRE





- Un temps partagé entre l'Entreprise et le CFA-MFR
- Pour les jeunes de 16 à 29 ans
- Une durée de contrat de 6 mois à 3 ans
- Une formation 100% financée par l'OPCO de l'entreprise d'accueil
- CAP BAC PRO BTS Licence Professionnelle - C.S et Titres Professionnels







### LA RÉMUNÉRATION DES APPRENTI(E)S EN % DU SMIC (MINIMUM LÉGAL):

SMIC BRUT AU 01/01/2022 = 10,57€/heure, soit 1603€ pour 151,67h (35h/semaine)

ÁGE	fåre ANNÉE		2im ANNÉE		3im ANNÉE	
	% mois	Montant €	% mois	Montant €	% mois	Montant €
Moins de 18 ans	27%	433€	39%	624,5€	55%	882€
De 18 à 20 ans	43%	689€	51%	817€	67%	1074€
De 21 à 25 ans	53%	849,5€	61%	977,5€	78%	1250€
+ de 26 ans	100%	1603€	100%	1603€	100%	1603€

L'apprenti(e) reste exonéré(e) de charges salariales jusqu'à un salaire de 79% du SMIC.

- Pourcentage du salaire minimum de croissance ou, s'il est supérieur, du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé.
- En cas de contrats successifs, la rémunération ne peut être inférieure à celle du contrat précédent.
- En cas de préparation d'un diplôme connexe (1 an), la rémunération est supérieure de 15 points à celle de l'année précédente.

### POUR L'EMPLOYEUR

pour les entreprises privées de - de 250 salariés

#### **UNE AIDE EXCEPTIONNELLE A L'EMBAUCHE**

Pour l'embauche d'un(e) apprenti(e), entre le 1er juillet 2020 et le 30 juin 2022, qui prépare un diplôme ou un titre professionnel de niveau 7 maximum.

1 nouveau contrat = 1 aide

#### **MONTANT DE L'AIDE EXCEPTIONNELLE**

Apprenti(e) de -18 ans → 5000€

Apprenti(e) de +18 ans ->> 8000€

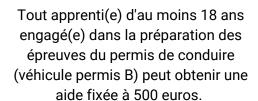
Toutes les informations sont disponibles auprès de votre OPCO ainsi que dans l'espace mis à disposition de l'employeur sur le portail Sylaé (www.sylae.asp-public.fr) pendant toute la durée du contrat.



# Une aide spécifique possible pour

- l'hébergement et la restauration (si services proposés par la MFR);
- les frais du premier équipement professionnel;
- les frais liés à la mobilité internationale.

## Une aide pour le financement du permis de conduire



Renseignez-vous auprès de votre MFR/CFA ou sur le site www.apprentissage.gouv.fr



